

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1616

30 juin 2015

SOMMAIRE

54th Street Holdings	77566	Quiksilver Deluxe S.à r.l.	77564
Art Immo Sàrl	77557	R-Clean Products S.à r.l.	77525
Boss Concept IPC Sicav	77567	Red & Black Topco S.à r.l.	77526
Clinique de la Congrégation des Soeurs de Sainte Elisabeth Luxembourg a.s.b.l.	77524	Remco (Luxembourg) Holding SA	77526
Clover Investments Sàrl	77532	Remox S.A.	77527
Compass Luxembourg S.A.	77561	Resma (Restaurant Management) S.A.	77527
FreeState Partners S.à r.l.	77534	Retfund Capital S.A.	77527
Gesare S.A.	77543	Retfund Capital S.A.	77528
Go Swindon Investment S.à r.l.	77544	Retfund Capital S.A.	77523
Henley 360 501H s.à r.l.	77555	Riam Corp S.à r.l.	77527
Horizon Pharma Finance S.à r.l.	77558	Rosy Blue Enterprises S.A.	77528
Jempy Investments S.à r.l.	77556	Salisbury Kard S.à r.l.	77528
King Arthur Holdings S.à r.l.	77559	Saphir Capital Investment Fund	77529
Long Term Investment Fund (SIA)	77531	Saputo Europe Holdings S.à r.l.	77529
Lyxor Quantitative Fund	77526	Sauvin S.à r.l.	77532
Mountain & Wave	77562	Sculptor Investments IV S.à r.l.	77529
Mylan Luxembourg 6 S.à r.l.	77560	Seasight Holdings S.à r.l.	77530
navXXX S.A.	77542	Sequoia Property Management S.A.	77530
New Tech Venture Capital Management S.A.	77530	Sequoia Property Management S.A.	77530
Ngam S.A.	77568	Shatskmorneftegaz S.à r.l.	77531
PAI Europe VI Finance	77563	Sheik Coast S.A.	77533
Palmeri S.A.	77523	ShopWings Global S.à r.l.	77528
Perform S.A.	77523	Sirius S.A.	77531
Petro-Max S.A.	77524	SIS Brasil Exploit	77533
PG Trucks Lux S.à r.l.	77524	SIS Brasil Immo	77533
Preinvestment Holding S.A.	77524	SIS Immo USA	77534
Printronic Luxembourg (International) S.à r.l.	77523	Société de Participations Financières Maruh S.A.	77534
Printronic Luxembourg S.à r.l.	77525	SODECO Limited	77542
Private Media Invest Luxembourg S.A., en abrégé P.M.I.L. S.A.	77525	SOGEP spf S.A.	77542
Privatluxprod S.A.	77525	Sogetra S.à r.l.	77542
Privée Select	77523	Sogetra S.à r.l.	77544
Qadamala S.A.	77525	Sogetra S.à r.l.	77543
Quadraus S.A.	77526	Sogetra S.à r.l.	77543
		Sogetra S.à r.l.	77543
		Sogetra S.à r.l.	77543
		Solar Investments S.A.	77544
		Solid Energy S.A.	77544

SO-LU-FER S.A.	77534	Vantico Group S.à r.l.	77560
Stand'Inn S.A.	77555	Verdi Capital S.A., SPF	77559
State Street Bank Luxembourg S.A.	77531	VGI-Lux S.A.	77560
State Street Bank Luxembourg S.C.A.	77531	Vitruvius	77560
Stelco Immobilière S.A.	77555	Whitehall European RE 10 S.à r.l.	77527
Sterisys S.à r.l.	77529	Whitehall European RE 2 S.à r.l.	77533
Structura	77555	Whitehall European RE 3 S.à r.l.	77561
Suez Environnement Ré S.A.	77532	Whitehall European RE 4 S.à r.l.	77561
Sword Investments III S.à r.l.	77532	Whitehall European RE 5 S.à r.l.	77562
Talisman Holding International S.à r.l.	77556	Whitehall European RE 6 S.à r.l.	77562
Te Global Holding S.à r.l.	77557	Whitehall European RE 7A S.à r.l.	77563
The 21st Century Fund	77557	Whitehall European RE 7 S.à r.l.	77563
The Isidor Company GmbH	77557	Whitehall European RE 8 S.à r.l.	77564
The Kooples Luxembourg S.à r.l.	77556	Whitehall European RE 9A S.à r.l.	77565
TIPTOP Luxembourg S.à r.l.	77558	Whitehall European RE 9 S.à r.l.	77564
Touristfinanz SA	77558	Whitehall French RE 10 S.à r.l.	77565
Triptoleme S.A.	77565	Whitehall French RE 11 S.à r.l.	77566
Truficar S.A.	77558	Whitehall French RE 12 S.à r.l.	77566
Tusk Therapeutics S.A.	77556	Whitehall French RE 3 S.à r.l.	77567
Twiddle's Keep S.à r.l.	77557	Whitehall Parallel Ourse S.à r.l.	77567
UBS Luxembourg Financial Group AG	77559	WindNRG S.A.	77568
Value Associates S.A.	77559	WindXchange S.A.	77568

Printronix Luxembourg (International) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 115.354.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Printronix Luxembourg (International) S.à r.l.

Référence de publication: 2015065852/10.

(150075120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Privée Select, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 186.178.

—
Le Rapport Annuel révisé pour la période du 31 décembre 2014 et la distribution du dividende, relatif à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065853/10.

(150075524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Palmeri S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 24.436.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065855/9.

(150075431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Perform S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 76.182.

—
Le siège social de la société PERFORM S.A. à L-1143 Luxembourg, 2 rue Astrid, inscrit au R.C. Luxembourg, section B numéro 76.182, a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 avril 2015.

Maître Daniel PHONG

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2015065857/11.

(150075782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Retfund Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.320.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique

Suite aux résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 9 mars 2015, il a été décidé de renommer la société PRO FIDUCIARE Auditing & Accounting S.à r.l., ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 176.448, en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une période venant à expiration à l'issue des résolutions à prendre par l'associé unique de la Société approuvant les comptes annuels pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065880/14.

(150075263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Petro-Max S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 184.401.

En date du 10 février 2015 la Société a désigné «Facts Services S.A.» avec siège social au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, RCS Luxembourg B 98.790, comme dépositaire au sens de l'article 2 de la loi du 28 juillet 2014.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015065858/10.

(150075046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

PG Trucks Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R.C.S. Luxembourg B 185.071.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2015.

POUR LE GERANT

Signature

Référence de publication: 2015065859/12.

(150075670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Preinvestment Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 75.481.

Le bilan au 31.12.2013 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065860/9.

(150075802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Clinique de la Congrégation des Soeurs de Sainte Elisabeth Luxembourg a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg F 3.855.

Résolution de l'assemblée générale extraordinaire de l'asbl Clinique de la Congrégation des Soeurs de Sainte Elisabeth Luxembourg du 21 avril 2015 à 10h00 à la Maison-Mère de la CSSE

Dissolution et liquidation de l'asbl

Les membres décident à l'unanimité la dissolution et la liquidation de l'asbl et désignent, conformément aux statuts, comme liquidateurs les administrateurs en fonction à savoir:

- Sr Marie-Eugénie Knepper, économiste, demeurant à L-1840 Luxembourg 24, boulevard Joseph II
- Dr. Jean Goedert, médecin-spécialiste, demeurant à L-1233 Luxembourg 9, rue Jean Bertholet
- Me Lucy Dupong, avocate, demeurant à L-2324 Luxembourg 11 av. Jean-Pierre Pescatore
- Sr Gabrielle-Marie Willems, infirmière, demeurant à L-9244 Diekirch 18, rue de l'Hôpital
- Sr Clarissa Geib, médecin-spécialiste, demeurant à L-1840 Luxembourg 24, boulevard Joseph II

Conformément à l'article 30 des statuts, l'actif net de l'asbl sera, après apurement du passif, versé à la Congrégation des Soeurs Hospitalières de Sainte Elisabeth et les liquidateurs prépareront un rapport de liquidation pour l'assemblée générale extraordinaire qui clôturera la liquidation, qui est prévue pour le 21 mai 2015.

Pour la Congrégation des Soeurs Sainte Elisabeth / - / - / - / - / - / - / - / - / -

Sr Françoise-Elisabeth SCHOLTES / Sr Gabrielle-Marie WILLEMS / Sr Marie-Eugénie KNEPPER / Sr Agnes MAAS / Sr Clarissa GEIB / Sr Victorine CARIERS / Dr Jean GOEDERT / Sr Lidwina NORTA / Me Lucy DUPONG

Référence de publication: 2015066908/23.

(150077228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Printronix Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 65.464.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRINTRONIX LUXEMBOURG S.à r.l.

Référence de publication: 2015065862/10.

(150075121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Private Media Invest Luxembourg S.A., en abrégé P.M.I.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8366 Hagen, 17, rue de Steinfort.
R.C.S. Luxembourg B 129.360.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065863/9.

(150075178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Privatluxprod S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8366 Hagen, 17, rue de Steinfort.
R.C.S. Luxembourg B 127.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065864/9.

(150075177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Qadamala S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 145.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065867/9.

(150075822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

R-Clean Products S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Helmsange, 64, route de Diekirch.
R.C.S. Luxembourg B 131.185.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 04/05/2015.

Pour la société

C.F.N. GESTION S.A.

20, Esplanade - L-9227 Diekirch

Adresse postale:

B.P. 80 - L-9201 Diekirch

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015065870/17.

(150075218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Quadraus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.558.

Nous avons l'honneur de vous faire part de notre décision de renoncer au mandat de commissaire aux comptes qui nous avait été confié au sein de votre société.

Ettelbruck, le 4 mai 2015.

FIRELUX S.A.

Daniel REDING

Administrateur

Référence de publication: 2015065868/13.

(150075355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Red & Black Topco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 129.047.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 04 mai 2015.

Référence de publication: 2015065872/10.

(150075644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Remco (Luxembourg) Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.
R.C.S. Luxembourg B 187.777.

EXTRAIT

Suite aux résolutions prises par l'actionnaire unique de la société Remco (Luxembourg) Holding SA en date du 29 avril 2015, il résulte que:

Le siège social de la société a été transféré au 21 Rue du Fort Elisabeth, L-1463 Luxembourg avec effet au 29 avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Pour Remco (Luxembourg) Holding S.A.

Référence de publication: 2015065874/13.

(150075521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Lyxor Quantitative Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 116.875.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 17 avril 2015:

I. Démission de Monsieur Stéphane AIDAN en tant qu'Administrateur de la société

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Stéphane AIDAN, résidant professionnellement au 17, Cours Valmy, F-92800 Puteaux France, de sa fonction d'Administrateur de la société, avec effet au 17 Avril 2015.

II. Cooptation de Monsieur Guilhem TOSI en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Stéphane AIDAN

Conformément aux prescriptions de l'article 21 des Statuts Coordonnés du 25 mai 2012, le Conseil d'Administration décide de coopter Monsieur Guilhem TOSI, résidant professionnellement au 17, Cours Valmy, F-92800 Puteaux France, à la fonction d'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Stéphane AIDAN, démissionnaire, avec effet au 17 Avril 2015, et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066464/18.

(150076619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Riam Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.293.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065875/10.

(150075139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Remox S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 179.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065877/9.

(150075567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Resma (Restaurant Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6162 Bourglinster, 8, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 24.387.

Les comptes annuels du 01/01/2014 au 01/01/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065878/10.

(150075608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Retfund Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065879/9.

(150075257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall European RE 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 165.230.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066002/16.

(150075128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Retfund Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 110.320.

A titre informatif, veuillez noter que M. Anthony Mehran Khoi, administrateur de catégorie B de la Société, réside désormais professionnellement au 16, rue Portalis, F-75008 Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065881/10.

(150075263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Rosy Blue Enterprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard du Prince Félix.
R.C.S. Luxembourg B 96.232.

Il est notifié que:

- Doms Consulting B.V.B.A. a démissionné avec effet au 1^{er} mars 2015 de sa fonction de commissaire aux comptes de la Société.

Il est encore notifié que suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société:

- Grant Thornton Lux Audit S.A., une société anonyme immatriculée sous le numéro B183652 auprès du R.C.S. Luxembourg et ayant son siège social au 89A, Pafbruch, L -8308 Capellen, a été nommée en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société pour l'exercice 2015 avec effet au 1^{er} mars 2015 et jusqu'au 1^{er} mars 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rosy Blue Enterprises S.A.

Martinus Cornelis Johannes Weijermans

Référence de publication: 2015065883/17.

(150075479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Salisbury Kard S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 167.940.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par le conseil de gérance du 27 avril 2015 que le siège social de la Société a été transféré au 291, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015065884/13.

(150075761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

ShopWings Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.572,00.

Siège social: L-1736 Luxembourg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 188.604.

Il ressort de deux lettres de démission adressées à la Société que Monsieur Florian JAEGER et Monsieur Christoph Friedrich Stefan HARSCH ont démissionné de leurs mandats respectifs de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 29 avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

ShopWings Global S.à r.l.

Référence de publication: 2015065899/14.

(150075336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Saphir Capital Investment Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 171.822.

—
Extrait de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 17 novembre 2014

Mr Oliver MORTELMANS, administrateur de sociétés, né le 25 août 1957 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement à 37c, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
a été nommé administrateur de la société avec effet au 6 octobre 2014 pour une durée de 6 ans.

Fait à Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Saphir Capital Investment Fund

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015065885/15.

(150075689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Saputo Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 148.846.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2015.

Jack Mudde

Gérant

Référence de publication: 2015065886/12.

(150075696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sculptor Investments IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 182.905.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015065893/10.

(150075701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sterisys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 33, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 139.775.

—
AUSZUG

Im Rahmen der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. Mai 2015 der oben genannten Gesellschaft wurde folgender Beschluss gefasst:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes

Die Gesellschafter beschließen den Gesellschaftssitz von L-9991 Weiswampach, Am Hock 2 nach L-9991 Weiswampach, 33 Gruuss-Strooss zu verlegen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ausgestellt in Weiswampach, den 4. Mai 2015.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter der Gesellschaft

Référence de publication: 2015065943/17.

(150075705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Seasight Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 192.502.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 27 mars 2015 que:

- Monsieur Conrad Peter Anton van Sprang, né le 2 juillet 1968 à Tilburg (Pays-Bas) et ayant son adresse au Maore-naecker 11, L-5471 Wellenstein, Luxembourg, est nommé le Gérant de la Société avec effet au 1^{er} mai 2015 et ce pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015065894/13.

(150075549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sequoia Property Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 162.727.

Le bilan au 31.12.2013 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065895/10.

(150075409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sequoia Property Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 162.727.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'administrateur unique en date du 21 janvier 2015 que:

le cabinet d'avocats DURO & GOEBEL établi à L-1325 Luxembourg 3, rue de la Chapelle (Grand-Duché de Luxembourg) a été nommé dépositaire des actions au porteur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Référence de publication: 2015065896/12.

(150075695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

New Tech Venture Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 74.726.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2015

En date du 29 avril 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Gérard LOPEZ en qualité d'Administrateur avec effet au 31 octobre 2014,
- de renouveler les mandats de Monsieur Antoine GILSON DE ROUVREUX, de Monsieur Mark TLUSZCZ et de Monsieur Hans-Jürgen SCHMITZ en qualité d'Administrateurs, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2016,
- de renouveler le mandat de Deloitte Audit Sàrl en qualité de Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2016.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour New Tech Venture Capital Management S.A.

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2015066543/19.

(150076554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Shatskmorneftegaz S.à rl., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 177.550.

—
Les comptes annuels audités au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2015.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015065898/13.

(150075098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sirius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.937.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2015.

TMF Luxembourg S.A.

Ariane Klaps / F.M.G. Mas

Référence de publication: 2015065901/13.

(150075747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

**State Street Bank Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. State Street Bank Luxembourg S.A.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 32.771.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015065905/10.

(150075307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Long Term Investment Fund (SIA), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 113.981.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 24 Avril 2015 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats des administrateurs suivants:

- M. J. Carlos Jarillo, 23, rue Ferdinand-Hodler, CH-1207 Genève

- M. Alex Rauchenstein, 1, Parkweg, CH-8866 Ziegelbruecke

- M. Frédéric Fasel, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2016.

L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé, Deloitte Audit S.à r.l. pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2016.

Long Term Investment Fund (SIA)

Référence de publication: 2015066481/18.

(150076488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Suez Environnement Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, 12, Zone Industrielle Wolser 2.

R.C.S. Luxembourg B 170.301.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015065908/10.

(150075993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sword Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.840.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2013, déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 14 juillet 2014, sous la référence L140120634 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2015.

Référence de publication: 2015065911/12.

(150075057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sauvin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 140.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065913/9.

(150075475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Clover Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.901.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 31 décembre 2014 que:

- Terence Molloy a transféré 3,100 parts sociales ordinaires à la société SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l. ayant pour siège social le 5, rue Guillaume Kroll, L1882 Luxembourg;
- Niall Molloy a transféré 3,150 parts sociales ordinaires à la société SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l. ayant pour siège social le 5, rue Guillaume Kroll, L1882 Luxembourg;
- Peter Gleeson a transféré 6,250 parts sociales ordinaires à la société SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l. ayant pour siège social le 5, rue Guillaume Kroll, L1882 Luxembourg;
- Wiliam Gleeson a transféré 6,250 parts sociales ordinaires à la société SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l. ayant pour siège social le 5, rue Guillaume Kroll, L1882 Luxembourg;
- Kelvolda Limited a transféré 6,250 parts sociales ordinaires à la société SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l. ayant pour siège social le 5, rue Guillaume Kroll, L1882 Luxembourg;

Luxembourg, le 5 mai 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015066909/23.

(150076784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Sheik Coast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 41.313.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le liquidateur en date du 2 février 2015 que:
le cabinet d'avocats DURO & GOEBEL établi à L-1325 Luxembourg 3, rue de la Chapelle (Grand-Duché de Luxembourg) a été nommé dépositaire des actions au porteur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et associations.

Référence de publication: 2015065918/12.

(150075698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

SIS Brasil Exploit, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1512 Luxembourg, 25, rue Federspiel.

R.C.S. Luxembourg B 193.018.

—
- La nouvelle adresse professionnelle de Madame Dora SZABO, gérante de classe B de la Société, est la suivante: 25, rue Federspiel, L-1512 Luxembourg.

- La nouvelle adresse de la société Société Industrielle de Services (SIS), associée de la Société, est la suivante: 25, rue Federspiel, L-1512 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIS BRASIL EXPLOIT

Référence de publication: 2015065919/13.

(150074971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

SIS Brasil Immo, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1512 Luxembourg, 25, rue Federspiel.

R.C.S. Luxembourg B 192.960.

—
- La nouvelle adresse professionnelle de Madame Dora SZABO, gérante de catégorie B de la Société, est la suivante: 25, rue Federspiel, L-1512 Luxembourg.

- La nouvelle adresse de la société Société Industrielle de Services (SIS), associée de la Société, est la suivante: 25, rue Federspiel, L-1512 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIS BRASIL IMMO

Référence de publication: 2015065920/13.

(150074972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall European RE 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.616.229,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 110.334.

—
Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066003/16.

(150075112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

SIS Immo USA, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1512 Luxembourg, 25, rue Federspiel.

R.C.S. Luxembourg B 194.001.

- La nouvelle adresse professionnelle de Madame Dora SZABO, gérante de catégorie B de la Société, est la suivante: 25, rue Federspiel, L-1512 Luxembourg.

- La nouvelle adresse de la société Société Industrielle de Services (SIS), associée de la Société, est la suivante: 25, rue Federspiel, L-1512 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIS IMMO USA

Référence de publication: 2015065921/13.

(150074973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

SO-LU-FER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4833 Rodange, 9A, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 42.006.

Les statuts coordonnés au 23 avril 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015065923/11.

(150075369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Société de Participations Financières Maruh S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065924/9.

(150075584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

FreeState Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 196.516.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the 20th day of April.

before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

(1) Mr Philippe Lerasle, Flat 36, Melcombe Regis Court, 59, Weymouth Street, London W1G 8NT, United Kingdom.

The appearing party referred to in item 1. above shall be referred to as the Shareholder.

The appearing party is represented by Mrs Josiane MEISSENER, private employee, professionally residing in 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal on 25 March 2015.

Said proxy, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) by the name of “FreeState Partners S.à r.l.” (the Company).

Art. 2. Corporate object. The Company may act as adviser or consultant in matters of real estate, industrial and commercial projects for the benefit of other companies and corporations in Luxembourg or abroad and may offer consultancy and technical services in relation with the acquisition, the sale or the management of real estate to those companies and corporations. It may conclude all contracts that would prove necessary in relation to the above.

The Company may further carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, partnerships or other entities in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, as well as the entry into joint ventures of a corporate or contractual form.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, participations and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

The Company may hold a portfolio of receivables which it may fund by obtaining finance from intra-group or third party sources.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated group companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered office. The registered office is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. Share capital. The Company’s subscribed share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred), represented by 125 (one hundred and twenty-five) shares with a par value of EUR 100 (one hundred euro) each.

Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 17 of these articles of association.

Art. 7. Profit sharing. Each share is entitled to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Share Register. The shares of the Company shall be and remain in registered form.

A register of shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. Ownership of shares will be established by inscription in the said register.

Art. 9. Indivisible shares. Towards the Company, the Company’s shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. Share premium. In addition to the capital, there may be a share premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its value is deposited. Any amount in the share premium account may be used to offset any net losses, to allocate funds to the legal reserve, for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders or to make distributions to the shareholders.

Art. 11. Transfer of shares. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

Art. 12. Redemption of shares. The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 17 of these articles of association.

Art. 13. Death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

Art. 14. Management. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The managers need not be shareholders. The manager(s) is/are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 14 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom specific signing authority has been granted by the board of managers, but only within the limits of such power.

The sole manager, or in case of plurality of managers, any two managers may sub-delegate his/her/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The sole manager, or in case of plurality of managers, the delegating managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The board of managers may entrust the daily management of the Company's business to one or several manager(s), who will be called general manager(s) (*gérant(s) délégué(s)*). The Company shall be bound with respect to actions pertaining to the Company's daily management towards third parties by the joint signatures of any two general managers or the signature of any general manager and any manager.

In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any two managers jointly. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, video-conference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will

be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

Art. 15. Liability of the manager(s). The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/her/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 16. General meetings of the shareholders. An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held annually within six months after the close of the accounting year at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail transmission).

Art. 17. Shareholders' voting rights, quorum and majority. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 18. Financial year. The Company's accounting year begins on the first day of January of each year and ends on the thirty-first day of December of the same year.

Art. 19. Financial statements. Each year, with reference to the end of the financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 20. Appropriation of profits, reserves. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 21. Liquidation. At the time of winding up of the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 22. Statutory auditor - Independent auditor. In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor (commissaire) if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Art. 23. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

Philippe Lerasle, prenamed: 125 (one hundred and twenty-five) shares

Total: 125 (one hundred and twenty-five) shares

All shares have been fully paid-up by a contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2015.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the Shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at 1 (one). The meeting appoints as sole manager (gérant unique) of the Company for an unlimited period of time:

- Philippe Lerasle, manager, whose professional address is at Flat 36, Melcombe Regis Court, 59, Weymouth Street, London W1G 8NT, United Kingdom.

2. the registered office is established at 2, rue Albert Borschette in L-1246 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt avril,

par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

1. Philippe Lerasle, Flat 36, Melcombe Regis Court, 59, Weymouth Street, London W1G 8NT, Royaume-Uni.

Le comparant, mentionné sub 1. est dénommé l'Associé.

Il est ici représenté par Mme Josiane MEISSENER, employée privée, résidant professionnellement au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 25 mars 2015.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée.

Art. 1^{er}. Nom. Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "FreeState Partners S.à.r.l." (ci-après, la Société).

Art. 2. Objet social. La Société peut agir comme conseiller ou consultant en matière de projets immobiliers, industriels ou commerciaux en faveur d'autres sociétés ou entreprises au Luxembourg ou à l'étranger et peut fournir à ces sociétés et entreprises des services de consultance et des services techniques relatifs à l'acquisition, à la vente ou à la gestion de biens immobiliers. Elle peut conclure les contrats nécessaires en relation avec ce qui précède.

La Société peut également accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, ainsi que l'entrée dans des joint-ventures sous une forme sociétaire ou contractuelle.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de biens, corporels ou incorporels, mobiliers ou immobiliers, notamment, mais non limité à, des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer à la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut recevoir ou octroyer des licences portant sur des droits intellectuels.

La Société pourra détenir un portefeuille de créances qu'elle pourra financer par des fonds d'origine intra-groupe ou provenant de tiers.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative

et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à, la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social est établi dans la municipalité de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

Art. 6. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 17 des présents statuts.

Art. 7. Participation aux bénéfices. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices de la Société.

Art. 8. Registre des Parts Sociales. Les parts sociales de la Société devront être et rester enregistrées.

Un registre des parts sociales sera gardé au siège de la Société, où il sera disponible pour consultation par tout Associé.

Art. 9. Parts indivises. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Prime d'émission. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être créé sur lequel sera déposée toute prime d'émission payée en supplément de la valeur d'une part sociale. Les sommes ainsi déposées dans le compte de prime d'émission pourront être utilisées afin d'absorber toute perte, d'allouer des fonds à la réserve légale, de payer toute part sociale que la Société rachètera aux Associés ou encore afin d'effectuer des distributions aux Associés de la Société.

Art. 11. Transfert de parts sociales. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social de la Société. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

Art. 12. Rachat de parts sociales. La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par l'associé unique ou une assemblée générale des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 17 des statuts sont d'application.

Art. 13. Décès, interdiction, faillite ou déconfiture des associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 14. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'a /ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants est/sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) a/ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 14.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants quelconques, ou par la signature conjointe ou la seule signature des personnes auxquelles un pouvoir spécifique a été donné par le conseil de gérance, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants quelconques pourra/pourront déléguer ses/leurs compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, les gérants qui délèguent déterminera/détermineront la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s), qui s'appellera/s'appelleront gérant(s) délégué(s). La Société sera engagée dans le cadre de la gestion journalière de la Société envers les tiers par la signature conjointe de deux gérants délégués ou la signature conjointe de tout gérant délégué et de tout gérant.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore, le cas échéant, par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (email), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par deux gérants conjointement. On pourra passer outre cette convocation si tous les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censée avoir été tenue au siège social de la Société. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

Art. 15. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle pour les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. Assemblées générales des associés. Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (email)).

Art. 17. Droits de vote des associés, quorum et majorité. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède. En cas de pluralité

d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises qu'avec l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée qu'avec l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 18. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 19. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'année sociale en cause, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 20. Distribution des bénéfices, réserves. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 21. Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Commissaire aux comptes - réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société ne devra être contrôlée par un commissaire que si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises agréé ne devra être nommé que si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

Art. 23. Référence aux dispositions légales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites de la manière suivante:

Philippe Lerasle, précité:	125 (cent vingt-cinq) parts sociales
Total:	125 (cent vingt-cinq) parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par un apport en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement à mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé représentant la totalité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

- les membres du conseil de gérance sont au nombre de 1 (un). Est nommé gérant pour une durée indéterminée:
 - Philippe Lerasle, gérant, dont l'adresse professionnelle est Flat 36, Melcombe Regis Court, 59, Weymouth Street, London W1G 8NT, Royaume-Uni.
- le siège social de la société est établi au 2, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 29 avril 2015. 2LAC/2015/9316. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2015.

Référence de publication: 2015067031/399.

(150077340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

SODECO Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 6, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.607.

—
Sitzungsprotokoll Feststellung vom 17. April 2015.

Erster und letzter Beschluss

Der Delegierte des Verwaltungsrats Herrn Henri CAPRASSE, nimmt zur Kenntnis dass die Privatadresse des Delegierten des Verwaltungsrats der Luxemburgischen Niederlassung sowie der Hauptniederlassung wie folgt abgeändert wurde:

L-1940 Luxembourg, 176, route de Longwy

Henri CAPRASSE

Amdinistrateur-délégué

Référence de publication: 2015065925/15.

(150075212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

SOGEP spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 162.544.

—
Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065926/9.

(150075763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sogetra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg B 41.669.

—
Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065927/10.

(150075085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

navAXX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 15, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 161.049.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 5. Mai 2015

Die Generalversammlung wählt folgenden Verwaltungsrat bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung in 2016 und bestellt folgenden Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr vom 1. Januar 2015 bis 31. Dezember 2015:

Verwaltungsrat

Thomas AMEND, Vorsitzender Verwaltungsrat

(beruflicher Sitz in L-6776 GREVENMACHER, 15, rue de Flaxweiler)

Thomas SPINNER, Geschäftsführender Verwaltungsrat

(beruflicher Sitz in L-6776 GREVENMACHER, 15, rue de Flaxweiler)

Joachim HENNEN, Geschäftsführender Verwaltungsrat

(beruflicher Sitz in L-6776 GREVENMACHER, 15, rue de Flaxweiler)

Wirtschaftsprüfer

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Luxembourg, den 5. Mai 2015.

Référence de publication: 2015066780/20.

(150076889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Sogetra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg B 41.669.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065928/10.

(150075086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sogetra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg B 41.669.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065929/10.

(150075087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Sogetra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg B 41.669.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065930/10.

(150075088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Gesare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 48.016.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social, 7, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg, le jeudi 30 avril 2015

- L'Assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

* Jean Chausse, Administrateur Président

* Christian Poupard, Administrateur

* Monique Huyghe, Administrateur

* Marco Balducci, Administrateur.

* Marc Antoine Roblette, Administrateur

Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2016 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2015.

- L'Assemblée reconduit le mandat de PricewaterhouseCoopers (RCS Luxembourg B 65477) ayant son siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2016 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015067069/24.

(150077285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Sogetra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg B 41.669.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065931/10.

(150075315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Solar Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 93.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015065934/11.

(150075542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Solid Energy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren, 27, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 175.610.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société en date du 27.03.2015 à 14.00 heures

L'assemblée générale accepte la démission au 26.03.2015 de Monsieur Claude Felten de son poste d'administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2015065936/12.

(150075093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Go Swindon Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 196.519.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eighth of April.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Tetragon Financial Group Master Fund Limited, a company limited by shares, incorporated under the laws of Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 43322, having its registered office at Dorey Court, Admiral Park, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

here represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, professionally residing at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy, given on April 27th, 2015.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they wish to incorporate with the following articles of association:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name - Legal Form. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name “GO Swindon Investment S.à r.l.” (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

2.1 The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

2.2 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

2.3 The Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

2.4 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The Company’s share capital is set at twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Great Britain Pound (GBP 1) each.

5.2 The Company’s share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 The Company may redeem its own shares.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company’s share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

6.2 The shares of the Company are in registered form.

6.3 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.

6.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

7.3 The shares are freely transferable among shareholders.

7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.

7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

C. Decisions of the shareholders

Art. 8. Collective decisions of the shareholders.

8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these articles of association.

8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the “general meeting of shareholders” shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

Art. 9. General meetings of shareholders. In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Quorum and vote.

10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company’s shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital. If this majority is not reached in a first meeting or proposed written resolution, the shareholders may be convened a second time with the same agenda or receive such proposed written resolution a second time by registered letter, decisions are validly adopted in so far as they are adopted by a majority of the votes validly cast whichever is the fraction of the share capital represented.

10.3 Any shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication.

10.4 Shareholders taking part in a meeting through video-conference or through other means of communication allowing their identification are deemed to be present for the computation of the quorums and votes. The means of communication used must allow all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and must allow an effective participation of all such persons in the meeting.

Art. 11. Change of nationality. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

Art. 12. Amendments of the articles of association. Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

D. Management

Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

13.1 The Company shall be managed by one or several managers. If the Company has several managers, the managers form a board of managers.

13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term “sole manager” is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the “board of managers” used in these articles of association is to be construed as a reference to the “sole manager”.

13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company’s corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

Art. 14. Appointment, removal and term of office of managers.

14.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office. The general meeting of shareholders may decide to qualify the appointed members of the board of managers as class A manager (the "Class A Managers") or class B manager (the "Class B Managers").

14.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

Art. 15. Vacancy in the office of a manager.

15.1 In the event of a vacancy in the office of a manager because of death, legal incapacity, bankruptcy, resignation or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis and for a period of time not exceeding the initial mandate of the replaced manager by the remaining managers until the next meeting of shareholders which shall resolve on the permanent appointment, in compliance with the applicable legal provisions.

15.2 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole manager, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

Art. 16. Convening meetings of the board of managers.

16.1 The board of managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

16.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

16.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

Art. 17. Conduct of meetings of the board of managers.

17.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

17.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

17.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

17.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

17.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers and at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

17.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

17.7 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 18. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.

18.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

18.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.

Art. 19. Dealing with third parties.

19.1 The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole manager or by the joint signatures of any two (2) managers.

19.2 However, if the shareholders have qualified the managers as Class A Managers or as Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager.

19.3 The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature or any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures

or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such special power.

E. Audit and supervision

Art. 20. Auditor(s).

20.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

20.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

20.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

20.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.

20.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 21. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 22. Annual accounts and allocation of profits.

22.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.

22.2. Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

22.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.

22.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

22.5 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.

22.6 Distributions shall be made to the shareholders in proportion to the number of shares they hold in the Company.

Art. 23. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

23.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

23.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

24.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

H. Final clause - Governing law

Art. 25. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provisions

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2015.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

Subscription and payment

All the twelve thousand five hundred (12,500) shares issued have been subscribed by Tetragon Financial Group Master Fund Limited, aforementioned, for the price of twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500) is entirely allocated to the share capital.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

The amount of twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500) corresponds to the amount of seventeen thousand four hundred fifty-three euro and twenty-three cent (EUR 17,453.23) according to the exchange rate published by the European Central Bank on April 27th, 2015.

Resolutions of the sole shareholder

The incorporating shareholder, representing the entire share capital of the Company, has passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2. The number of managers is fixed at five (5).

3. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:

i Ms. Lori BIANCAMANO, born in Connecticut, United States of America on 10 March 1973, professionally residing at 399 Park Avenue, 22nd Floor, New York, NY 10022, United States of America, as class A manager;

ii Mr. Kevin William ROBINSON, born in Rhode Island, United States of America, on 25 March 1978, professionally residing at 399 Park Avenue, 22nd Floor, New York, NY 10022, United States of America, as class A manager;

iii Mr. Tony Andrew WHITEMAN, born in Hamilton, New Zealand, on 24 May 1969, professionally residing at 14, rue Jean Mercatoris, L-7237 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;

iv Ms. Valérie Bernadette Marie-Paule WARLAND, born in Namur, Belgium, on 9 May 1972, professionally residing at 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager; and

v Mr. Jan Willem OVERHEUL, born in Neerijnen, The Netherlands, on 4 January 1982, professionally residing at 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, as class B manager.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-huit avril.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Tetragon Financial Group Master Fund Limited, une company limited by shares, existant selon les lois du Guernesey, immatriculée auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 43322, avec siège social au Dorey Court, Admiral Park, St. Peter Port, Guernesey, Channel Islands,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 avril 2015.

Ladite procuration, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Le comparant a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'ils souhaitent constituer avec les statuts suivants:

A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Nom - Forme. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «GO Swindon Investment S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et de toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de tout type, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

2.2 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

2.3 Excepté par voie d'appel public à l'épargne, la Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres ou d'instruments de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

2.4 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.

4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Livre Sterling (GBP 1) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.

5.3 La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 Les parts sociales de la Société sont nominatives.

6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

6.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.

7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.

7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.

C. Décisions des associés

Art. 8. Décisions collectives des associés.

8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

Art. 9. Assemblées générales des associés. Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale des associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première réunion ou consultation par écrit, les associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois par lettres recommandées avec le même ordre du jour et les décisions sont valablement prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

10.3 Tout associé pourra prendre part aux assemblées des associés en désignant par écrit, ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une autre personne comme son mandataire.

10.4 Les associés prenant part à une assemblée par visioconférence ou tout autre moyen de communication permettant leur identification sont censés être présents pour le calcul des quorums et des votes. Les moyens de communication utilisés doivent permettre à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre les uns les autres de façon continue et doivent permettre une participation effective de toutes ces personnes à la réunion.

Art. 11. Changement de nationalité. Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts requiert l'accord d'une (i) majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

D. Gérance

Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

13.1 La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Si la Société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance.

13.2 Lorsque la Société est gérée par un gérant unique, le cas échéant et lorsque le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» dans ces statuts devra être entendue comme une référence au «gérant unique».

13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

14.1 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de son (leur) mandat. L'assemblée générale des associés pourra décider de qualifier les membres désignés du

conseil de gérance comme gérant de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou gérant de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

14.2 Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) et peu(ven)t être librement révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Art. 15. Vacance d'un poste de gérant.

15.1 Dans l'hypothèse où un poste de gérant deviendrait vacant suite au décès, à l'incapacité juridique, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance peut être pourvue de manière temporaire et pour une période ne pouvant excéder celle du mandat initial du gérant remplacé par les gérants restants jusqu'à la prochaine assemblée des associés appelée à statuer sur la nomination permanente, conformément aux dispositions légales applicables.

15.2 Dans l'hypothèse où la vacance survient alors que la Société est gérée par un gérant unique, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des associés.

Art. 16. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

16.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de tout gérant. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation à la réunion.

16.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.

16.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 17. Conduite des réunions du conseil de gérance.

17.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

17.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

17.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.

17.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

17.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance et au moins un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B.

17.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, ne dispose pas d'une voix prépondérante.

17.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Art. 18. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance; procès-verbaux des décisions du gérant unique.

18.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre seront, le cas échéant, signés par le président ou par deux (2) gérants.

18.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.

Art. 19. Rapports avec les tiers.

19.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du gérant unique ou par la signature conjointe de deux (2) gérants.

19.2 Toutefois, si les associés ont qualifié les gérants de Gérants de Catégorie A ou de Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B.

19.3 La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

E. Audit et surveillance

Art. 20. Commissaire(s) - réviseur(s) d'entreprises agréé(s).

20.1 Dans l'hypothèse où, et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des associés désigne les commissaires et détermine la durée de leurs fonctions.

20.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.

20.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.

20.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire sera supprimée.

20.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 21. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 22. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

22.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.

22.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

22.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

22.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

22.5 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.

22.6 Les distributions aux associés sont effectuées en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 23. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

23.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

23.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

24.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2015.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

Souscription et paiement

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales émises ont été souscrites par Tetragon Financial Group Master Fund Limited, susmentionnée, pour un prix de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500).

Toutes les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de douze mille cinq cent Livres Sterling (GBP 12.500) est entièrement affecté au capital social.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400).

La somme de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) correspond à la somme de dix-sept mille quatre cent cinquante-trois euros et vingt-trois cents (EUR 17.453,23) conformément au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne en date du 27 avril 2015.

Résolutions de l'associé unique

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 20 Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Le nombre de gérants est fixé à cinq (5).
3. Les personnes suivantes sont nommées gérantes pour une durée indéterminée:
 - i Madame Lori BIANCAMANO, née dans le Connecticut, Etats Unis d'Amérique le 10 mars 1973, résidant professionnellement au 399 Park Avenue, 22e étage New York, NY 10022, Etats Unis d'Amérique, en tant gérante de catégorie A;
 - ii Monsieur Kevin ROBINSON, né dans le Rhode Island, Etats Unis d'Amérique le 25 mars 1978, résidant professionnellement au 399 Park Avenue, 22e étage, New York, NY 10022, Etats Unis d'Amérique, en tant gérant de catégorie A;
 - iii Monsieur Tony Andrew WHITEMAN, né à Hamilton, Nouvelle-Zélande, le 24 mai 1969, résidant professionnellement au 14, rue Jean Mercatoris, L-7237 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant gérant de catégorie A;
 - iv Mademoiselle Valérie Bernadette Marie-Paule WARLAND, née à Namur, Belgique, le 9 mai 1972, résidant professionnellement au 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B; et
 - v Monsieur Jan Willem OVERHEUL, né à Neerijnen, Pays-Bas, le 4 janvier 1982, résidant professionnellement au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du comparant que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 29 avril 2015. 2LAC/2015/9305. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): André Muller.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2015.

Référence de publication: 2015067074/561.

(150077457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Stand'Inn S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.650.

Le Bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/03/2015.

Signature.

Référence de publication: 2015065941/10.

(150075734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Stelco Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2715 Luxembourg, 2, rue Walram.

R.C.S. Luxembourg B 37.524.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015065942/10.

(150075901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Structura, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 98.987.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015065945/10.

(150075390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Henley 360 501H s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 188.927.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la Société prises en date du 23 avril 2015

En date du 23 avril 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Philippe van den Avenne, né 29 avril 1972, Beloeil, Belgique, avec adresse professionnelle au 33, rue du Puits Romain L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet au 30 avril 2015;

- d'accepter la démission de Monsieur Pieter-Jan van der Meer, né 30 décembre 1968, Rotterdam, Pays-Bas avec adresse professionnelle au 33, rue du Puits Romain L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet au 30 avril 2015;

- nommer Madame Scarlett Meadows, né 26 août 1980 San Giljan, Malte, avec adresse professionnelle au 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} mai 2015;

- Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Ms. Scarlett Meadows, Gérant

Mr. Andrej Grossmann, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2015.

Henley 360 501H S.à r.l.

Référence de publication: 2015067107/24.

(150076954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Talisman Holding International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1547 Luxembourg, 3, rue Marcel Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 187.843.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065950/9.

(150075655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

The Kooples Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 8, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 93.016.

Les comptes annuels au 31 août 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The KOOPLES Luxembourg S.à r.l.

Géraldine LE FLOCH

Gérante

Référence de publication: 2015065951/12.

(150075672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Tusk Therapeutics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 182.605.

Les statuts coordonnés au 27/03/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/05/2015.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2015065959/12.

(150075492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Jempy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 43-45, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 189.169.

Il résulte d'un transfert de parts sociales daté du 31 mars 2015 qu'un associé de la Société, PAI Europe VI-2 SCSp, une société en commandite spéciale, ayant son siège social au 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.114, a transféré:

- 2,879 parts sociales émises par la Société à PAI Europe VI-1 SCSp, une société en commandite spéciale, ayant son siège social au 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.113 de sorte que PAI Europe VI-1 SCSp détient désormais 1,642,491 parts sociales émises par la Société, et

- 4,255 parts sociales émises par la Société à PAI Europe VI-3 SCSp, une société en commandite spéciale, ayant son siège social au 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194.979 de sorte que PAI Europe VI-3 SCSp détient désormais 4,255 parts sociales émises par la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2015067154/21.

(150077079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Twiddle's Keep S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3560 Dudelange, 1, rue des Saules.

R.C.S. Luxembourg B 100.978.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065960/9.

(150075434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Te Global Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1547 Luxembourg, 3, rue Marcel Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 187.844.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065964/9.

(150075656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

The Isidor Company GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 86.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Par mandat

Me Nico SCHAEFFER

Référence de publication: 2015065968/11.

(150075261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

The 21st Century Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 80.520.

Le Rapport Annuel Révisé au 31 Décembre 2014 et la distribution des dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015065970/11.

(150075386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Art Immo Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4664 Niederkorn, 7, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 179.010.

Extrait de la résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mai 2015

Les associés ont pris la décision suivante:

Résolution

Transfert du siège social de la société de son adresse actuelle L-4640 DIFFERDANGE, 43, avenue d'Oberkorn à L-4664 NIEDERKORN, 7, rue de Sanem

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015066125/14.

(150075828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

TIPTOP Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 142.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013, établis en Dollars, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Avril 2014.

Référence de publication: 2015065972/11.

(150075080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Touristfinanz SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 144.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065975/9.

(150075381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Truficar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 125.831.

Les comptes consolidés de Sofina S.A. du 31.12.2014 et les déclarations relatives à l'article 70 L. 19/12/2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065977/10.

(150075633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Horizon Pharma Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 200.000,10.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 186.460.

Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 4 mai 2015

En date du 4 mai 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Catherine KOCH de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 avril 2015;

- de nommer Monsieur Olivier HAMOU, né le 19 décembre 1973 à Levallois-Perret, France, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Richard Eric FEDERER, gérant de catégorie A

- Monsieur David G. KELLY, gérant de catégorie A

- Monsieur Laetitia ANTOINE, gérant de catégorie B

- Monsieur Olivier HAMOU, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2015.
Horizon Pharma Finance S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2015067109/24.

(150076959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

UBS Luxembourg Financial Group AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.852.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015065979/10.

(150075968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Value Associates S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-1244 Luxembourg, 54, rue François Boch.
R.C.S. Luxembourg B 159.196.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065984/10.

(150075541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Verdi Capital S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 167.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015065988/10.

(150075783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

King Arthur Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 100.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 181.798.

Extrait des résolutions prises par les associés de la Société en date du 30 avril 2015

En date du 30 avril 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Catherine KOCH de son mandat de gérant de classe B de la Société avec effet au 30 avril 2015;

- de nommer Madame Antonella GRAZIANO, née le 20 janvier 1966 à Orvieto, Italie, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant B de la Société avec effet au 30 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Collin J. BEECROFT, gérant de classe A
- Monsieur John F. HARVEY III, gérant de classe A
- Madame Antonella GRAZIANO, gérant de classe B
- Madame Sonia BALDAN, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

King Arthur Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015067166/24.

(150077230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Vantico Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 240.000.003,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 72.959.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.

Référence de publication: 2015065993/10.

(150075745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

VGI-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5495 Wintrange, 38, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 147.335.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015065996/9.

(150075534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Vitruvius, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 71.899.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VITRUVIUS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2015065997/11.

(150075597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Mylan Luxembourg 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 32-36, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 148.313.

Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 23 avril 2015

En date du 23 avril 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de confirmer et d'accepter la démission de Madame Catherine KOCH de son mandat de gérant de classe B de la Société avec effet au 30 avril 2015;

- de nommer Monsieur Elvin MONTES, né le 12 avril 1982 à Jiabong, Samar, Les Philippines, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de classe B de la Société avec effet au 30 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Alan Roy WEINER, gérant de classe A

- Madame Nadine GUIGUE, gérant de classe A

- Monsieur Olivier HAMOU, gérant de classe B

- Monsieur Elvin MONTES, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2015.
Mylan Luxembourg 6 S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2015067232/24.

(150076893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Whitehall European RE 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.418.350,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 110.335.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066004/15.

(150075111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall European RE 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.593.575,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 128.511.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066005/16.

(150075109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Compass Luxembourg S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 146.408.

Extrait des résolutions écrites prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 4 mai 2015

En date du 4 mai 2015, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Catherine KOCH de son mandat d'administrateur de catégorie B de la Société avec effet au 30 avril 2015;

- de nommer Madame Marie DRUINAUD, née le 4 août 1975, à Paris, France, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de catégorie B de la Société avec effet au 30 avril 2015 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui statuera sur les comptes annuels de la Société au 31 mars 2015.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Madame Selina ELWELL, administrateur de catégorie A
- Monsieur Benno GRONIGER, administrateur de catégorie A
- Madame Marie DRUINAUD, administrateur de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2015.

COMPASS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2015066940/23.

(150077189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

Whitehall European RE 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.593.575,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 128.509.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066006/16.

(150075108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall European RE 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.264.525,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 128.510.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066007/16.

(150075107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Mountain & Wave, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.739.552,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 147.204.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique en date du 3 avril 2015 que Monsieur Richard Shields a démissionné de sa position de gérant de type A de la Société avec effet au 3 avril 2015.

Il est décidé de nommer en remplacement de Monsieur Richard Shields, Monsieur Thomas Chambolle, né le 2 juillet 1973 à Bayonne, France, résidant professionnellement au 162, rue Belhara, 64500 Saint Jean de Luz, France, comme gérant de type A de la Société avec effet au 3 avril 2015 pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est maintenant composé comme suit:

- Pierre Agnes comme gérant de type A de la Société;
- Linnsey Caya comme gérante de type A de la Société;
- Thomas Chambolle comme gérant de type A de la Société;
- Olivier Dorier comme gérant de type B de la Société; et
- Stewart Kam-Cheong comme gérant de type B de la Société.

Le 4 mai 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015066511/22.

(150076473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Whitehall European RE 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 707.071,85.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 133.478.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066008/16.

(150075106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall European RE 7A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 131.019.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066009/16.

(150075105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

PAI Europe VI Finance, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 43-45, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 187.479.

Il résulte d'un transfert de parts sociales daté du 31 mars 2015 qu'un associé de la Société, PAI Europe VI-1 FPCI, un fonds professionnel français de capital investissement, représenté par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., ayant son siège social au 232, rue de Rivoli, F-75001 Paris, France et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 443837331, a transféré:

- 36,409 parts sociales émises par la Société à PAI Europe VI-2 FPCI, un fonds professionnel français de capital investissement, représenté par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., ayant son siège social au 232, rue de Rivoli, F-75001 Paris, France et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 443837331 de sorte que PAI Europe VI-2 FPCI détient désormais 220,784 parts sociales émises par la Société, et

- 2,659 parts sociales émises par la Société à PAI Europe VI-3 FPCI, un fonds professionnel français de capital investissement, représenté par sa société de gestion PAI Partners S.A.S., ayant son siège social au 232, rue de Rivoli, F-75001 Paris, France et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 443837331 de sorte que PAI Europe VI-3 FPCI détient désormais 2,659 parts sociales émises par la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2015066583/22.

(150075896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Whitehall European RE 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 707.071,85.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 133.479.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066010/16.

(150075104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall European RE 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 133.480.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066012/16.

(150075130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Quiksilver Deluxe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.176.650,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 108.360.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique en date du 3 avril 2015 que Monsieur Richard SHIELDS a démissionné de sa position de gérant de type A de la Société avec effet au 3 avril 2015.

Il est décidé de nommer en remplacement de Monsieur Richard SHIELDS, Monsieur Thomas Chambolle, né le 2 juillet 1973 à Bayonne, France, résidant professionnellement au 162, rue Belhara, 64500 Saint Jean de Luz, France, comme gérant de type A de la Société avec effet au 3 avril 2015 pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est maintenant composé comme suit:

- Pierre Agnes comme gérant de type A de la Société;
- Linnsey Caya comme gérante de type A de la Société;
- Thomas Chambolle comme gérant de type A de la Société;
- Olivier Dorier comme gérant de type B de la Société; et
- Stewart Kam-Cheong comme gérant de type B de la Société.

Le 4 mai 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015066613/22.

(150075937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Whitehall European RE 9A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 131.020.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066013/16.

(150075129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall French RE 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.391,34.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.796.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066014/16.

(150075449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Triptoleme S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 34, rue Albert Ier.

R.C.S. Luxembourg B 45.821.

Extrait des résolutions du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de l'exercice 2013 tenue de manière extraordinaire à 10.00 heures le 27 février 2015

4. Prise de connaissance du changement d'adresse professionnelle des administrateurs Mme Anique Bourkel et M. Alexandre Vancheri, ainsi que de l'administrateur et administrateur-délégué M. Michel Bourkel du 34, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 34, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg;

5. L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs, de l'administrateur délégué et du commissaire aux comptes, qui tous acceptent jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2015:

Administrateurs:

- Mme Bourkel Anique, adresse professionnelle 34, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg;
- M. Bourkel Michel, adresse professionnelle 34, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg;
- M. Vancheri Alexandre, adresse professionnelle 34, Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg;

Administrateur - délégué:

- M. Bourkel Michel, adresse professionnelle 34, Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg;

Commissaire aux comptes:

- Fiduciaire Centra Fides S.A., 33, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, RCS Luxembourg B39.844.

Référence de publication: 2015066705/22.

(150076538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Whitehall French RE 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.391,34.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.807.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066015/16.

(150075448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall French RE 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.921,44.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.808.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066016/16.

(150075447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

54th Street Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 179.247,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 147.206.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique en date du 3 avril 2015 que Monsieur Richard Shields a démissionné de sa position de gérant de type A de la Société avec effet au 3 avril 2015.

Il est décidé de nommer en remplacement de Monsieur Richard Shields, Monsieur Thomas Chambolle, né le 2 juillet 1973 à Bayonne, France, résidant professionnellement au 162, rue Belhara, 64500 Saint Jean de Luz, France, comme gérant de type A de la Société avec effet au 3 avril 2015 pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est maintenant composé comme suit:

- Pierre Agnes comme gérant de type A de la Société;
- Linnsey Caya comme gérante de type A de la Société;
- Thomas Chambolle comme gérant de type A de la Société;
- Olivier Dorier comme gérant de type B de la Société; et
- Stewart Kam-Cheong comme gérant de type B de la Société.

Le 4 mai 2015.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015066770/22.

(150076698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2015.

Whitehall French RE 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 246.418,26.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 109.603.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066017/16.

(150075110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Whitehall Parallel Ourse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 137.550.

Il est porté à la connaissance des tiers, que Dominique Le Gal a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet rétroactif au 3 avril 2015.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 3 avril 2015, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l., gérant
- Marielle STIJGER, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Sam AGNEW, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015066018/16.

(150075446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Boss Concept IPC Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 60.666.

Auszug aus dem Protokoll Ordentliche Generalversammlung der Boss Concept IPC Sicav

Die Ordentliche Generalversammlung der Boss Concept IPC Sicav vom 6. Mai 2015 hat folgende Beschlüsse gefasst:

Zur Wiederwahl des Verwaltungsrates stellen sich:

- Herr Bernhard Singer, Vorsitzender
- Herr Karl-Heinz Heim, Mitglied
- Herr Heinz Horst Seibold, Mitglied

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

Die genannten Herren werden einstimmig von den Aktionären, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2016, als Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2016, KPMG Luxembourg Société cooperative, 39, avenue John-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg als Wirtschaftsprüfer zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 6. Mai 2015.
Für Boss Concept IPC Sicav
DZ PRIVATBANK S.A.

Référence de publication: 2015066874/22.

(150077416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.

WindNRG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 195-197, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 146.099.

—
Nous vous informons par la présente de notre démission du mandat de commissaire aux comptes de la société WindNRG S.A., RCS B146.099.

Luxembourg, le 04 mai 2015.
Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2015066020/11.

(150075561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

WindXchange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 195.181.

—
Der Verwaltungsrat hat mit Datum vom 28. April 2015 beschlossen, folgende Personen mit sofortiger Wirkung für unbestimmte Dauer zu alleinvertretungsberechtigten Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen:

1. Herr Mihail BELOSTENNYJ, berufsansässig in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg
2. Herr Martin HEIMES, berufsansässig in Brooktorkai 20 in D-20457 Hamburg

Référence de publication: 2015066021/11.

(150075343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2015.

Ngam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 115.843.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 24 novembre 2014

En date du 24 novembre 2014, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Messieurs Hervé GUINAMANT (directeur général) et Fabrice CEMOUNY (délégué à la gestion journalière) de leur mandat respectif de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Sébastien SALLEE, né le 25 mars 1974 à Angoulême, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, en tant que nouveau délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;
- de nommer Madame Marielle DAVIS, née le 7 février 1964 à Noisy-le-Sec, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, en tant que nouveau délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2015.
NGAM S.A.
Signature

Référence de publication: 2015067273/21.

(150077379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2015.
